

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale  
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU  
3ème B.C.P. DURANT DES TRAVAUX SUR LE RESEAU DE GAZ**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,  
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE :**

**Article 1** : À compter du lundi 4 juin 2018 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux de  
sur le réseau de gaz, rue du 3ème B.C.P.,

- **la circulation se fera sur chaussée rétrécie au niveau du n°39.**

**Article 2** : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place par l'entreprise.  
Le chantier sera protégé par l'Entreprise.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la  
Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne,  
de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 23 mai 2018

Le Maire,



David VALENCE